



Nouveau à la déchetterie

Dès le 1^{er} octobre 2018, la collecte de flaconnages en plastique sera possible à la déchetterie intercommunale de Cottens-Sévery.

Ce qui est accepté :

Tous les flacons, bouteilles et tubes.

Tous les formats et couleurs à l'exception des plastiques de couleur noire.

Les flaconnages doivent être vidés.

TOUS LES FLACONNAGES AYANT CONTENU



PRODUITS DE NETTOYAGE, LESSIVE



LAIT, CRÈME



SHAMPOING, SAVON, COSMÉTIQUE



HUILE, SAUCE, JUS DE FRUITS, VINAIGRE



Ce qui est refusé :

- Bouteilles PET pour soda et eau.
- Flacons avec classe de toxicité.
- Plastiques souples : sacs et films plastiques, sachets et recharges, pots de yogourts, barquettes de viande et autres, vaisselle jetable, boîtes à œufs en plastique.
- Plastiques durs : pots pour plantes, cageots, boîtes et autres ustensiles.
- Polystyrène expansé : Sagex, Styropor, chips de protection, etc.

Veillez ne pas mélanger les flaconnages en plastique avec le PET